

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°8 du 27 mai 2015



## Stades



Toutes 1<sup>ères</sup> fleurs

Les conditions fraîches des 7 derniers jours ont été moins favorables au développement de la végétation. On dénombre en moyenne 1 nouvelle feuille et les stades vont de 8-9 feuilles étalées dans les secteurs les plus tardifs à toutes 1<sup>ères</sup> fleurs en parcelles précoces. Le 20 mai, quelques averses de grêle ont touché localement les vignobles de Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne et Nièvre. Les dégâts se limitent le plus souvent à des impacts sur feuilles et parfois sur inflorescences.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

En l'absence de contaminations significatives sur la période du 04 au 13 mai, aucune évolution significative n'a été notée depuis la semaine dernière. Les symptômes de mildiou restent rares en Beaujolais, Mâconnais, Côte d'Or et Nièvre. Dans l'Yonne et la Côte Chalonnaise, la maladie est un peu plus fréquente avec ponctuellement quelques foyers conséquents.

Là où des taches étaient présentes, les pluies du 25 mai ont généralement permis leur sporulation.

### ➤ Etat des contaminations

Les contaminations potentielles consécutives aux pluies des 14 et/ou 15 mai qui avaient concerné le Sud Saône et Loire et le Sud Chalonnais ont terminé leur incubation et n'ont pas donné lieu à l'apparition significative de symptômes.

Dans l'Yonne et la Nièvre, les cycles issus de ces pluies ne se sont pas encore extériorisés ; l'expression des symptômes pourrait débuter en fin de semaine.

Dans les secteurs où des pluies ont eu lieu les 20 et/ou 25 mai, des contaminations potentielles ont pu se produire. Toutefois, avec des températures limites et les protections en place, la sortie de taches correspondante devrait être limitée.

### ➤ Analyse de risque

Dans l'Yonne, compte tenu de la présence de foyers localement importants et des cycles en cours, le risque mildiou peut toujours être qualifié de fort. En lien avec la contamination du 14 mai, une surveillance devra être assurée à partir de la fin de cette semaine.

Ailleurs le risque reste faible (Beaujolais, Mâconnais, Côte d'Or, Nièvre) à moyen (Côte Chalonnaise, Nièvre).

Le temps plutôt sec (et venté) prévu dans les jours à venir est défavorable au mildiou.



### Pluies du 19 au 25 mai :

Les averses des 20 et/ou 25 mai ont apporté entre 1 et 13 mm en Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne et dans la Nièvre avec une majorité de postes sur lesquels on relève entre 6 et 8 mm.

### Prévisions du 27 mai au 02 juin :

Une remontée progressive des températures, qui deviennent conformes aux normales de saison, est annoncée pour la fin de cette semaine. Malgré quelques passages nuageux, aucune dégradation importante n'est prévue pour les 7 prochains jours.

Source Météo France

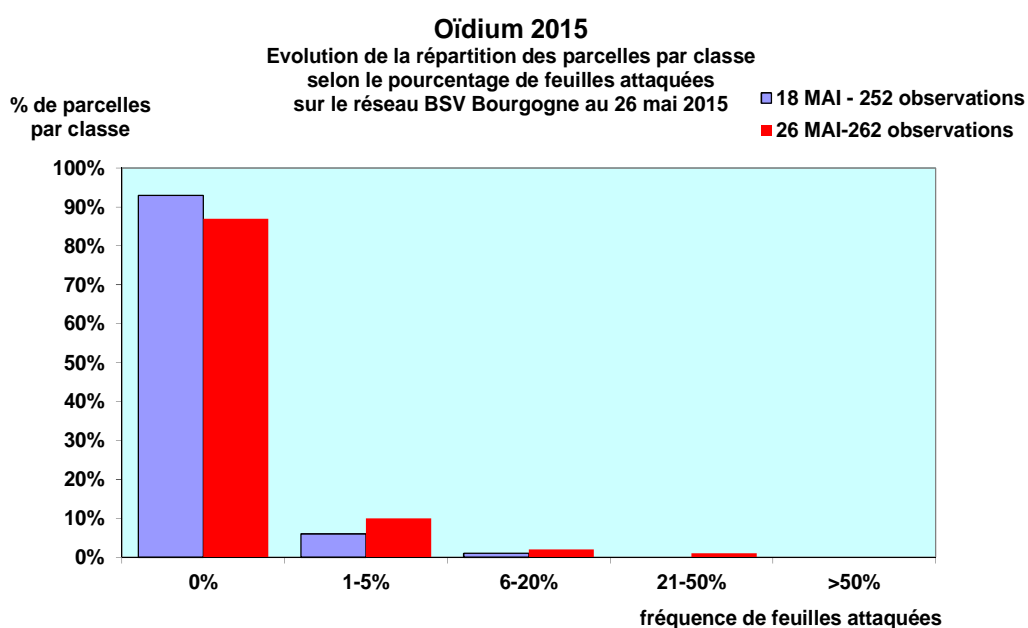


## Oïdium

Sur les 262 observations réalisées sur le réseau BSV, 87% des situations restent indemnes. Comme le montre le graphique, on observe une légère évolution de l'oïdium sur feuilles depuis la semaine dernière, tant en fréquence de parcelles touchées qu'en intensité.

Par ailleurs, une évolution significative de la maladie est observée dans certaines parcelles où le champignon était déjà présent (essentiellement parcelles à historique fort). Dans la Nièvre, la maladie n'est toujours pas décelée.

### Le risque demeure élevé



## Black-Rot



Depuis la fin de la semaine dernière, on note une évolution très marquée du black-rot avec l'apparition de taches dans de très nombreuses parcelles qui ne se limite pas aux secteurs historiques.

La situation est toutefois très hétérogène d'une parcelle à l'autre : de quelques taches par parcelle à 100% des pieds touchés. Dans les vignes les plus attaquées, des symptômes sur rameaux et inflorescences peuvent être observés.

L'importance de cette sortie de taches révèle un événement contaminant d'une intensité exceptionnelle lors des pluies de fin avril-début mai. Comme pour le mildiou, les conditions météo plutôt sèches annoncées pour les jours à venir ne seront pas propices à l'évolution de la maladie.

**Rappel :** la période de haute sensibilité des grappes débute à partir de la nouaison.

## Vers de Grappe

Les premiers glomérules sont observés. A ce jour, les comptages réalisés en parcelles précoces montrent une présence très faible des tordeuses (seulement 2 sites à plus de 20 glomérules pour 100 grappes – maxi 35 - en sud Saône et Loire).

Dans les situations précoces à moyennement précoces, une évaluation du niveau d'infestation pourra être effectuée dans le courant de la semaine prochaine.

**Rappel méthode d'observation**  
100 inflorescences sur 20 ceps  
(5 inflorescences par cep)

**Rappel seuil G1**  
50 à 60 glomérules pour 100  
inflorescences

## Cicadelle Flavescence Dorée

Les éclosions de cicadelle FD ont débuté mi-mai. Pour les secteurs concernés par la lutte obligatoire, la date d'intervention du 1<sup>er</sup> traitement sera précisée dans le prochain bulletin.

Rappel : le projet d'arrêté préfectoral concernant le dispositif de lutte Flavescence Dorée 2015 pour le vignoble de Bourgogne est en consultation du public jusqu'au 28 mai sur le site des Préfectures.

Préfecture de Saône et Loire :

<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/consultation-du-public-sur-un-projet-d-arrete-de-a7319.html>

Préfecture de Bourgogne :

<http://www.bourgogne.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne>

Toutes les informations sur la Flavescence Dorée : <http://www.stop-flavescence-bourgogne.fr>

**PROCHAIN BSV : mardi 02 juin**

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

